

PAR
APPRENTISSAGE

Formation en alternance (école/entreprise) avec, par année
12 semaines à la Maison Familiale et le reste en entreprise

BÛCHERON / devenez SYLVICULTEUR

CONDITIONS D'ADMISSION

Sortie de 3e ou de SEGPA
Sortie de CAP
Autre cas: *nous consulter*

Par apprentissage uniquement:
nous consulter

COMPÉTENCES ET CAPACITÉS PROFESSIONNELLES

Au terme de la formation, l'agent
qualifié en travaux de bûcheronnage
et de sylviculture est capable de :

- Réaliser des travaux de sylviculture
- Réaliser en toute sécurité l'abattage
des arbres
- Effectuer le tri, la découpe et la
préparation des produits abattus
- Entretenir les matériels utilisés

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Alternance de périodes en centre et
en entreprise
- Alternance de séquences en salle
et sur le terrain
- Visites liées à la filière
- Travaux pratiques réguliers liés à
la sylviculture et l'exploitation forestière

VALIDATION

CAPa Travaux Forestiers
(diplôme de niveau 3)

DURÉE DE FORMATION

800 heures en centre
(24 semaines sur 2 ans)
le reste en entreprise

POURSUITE D'ÉTUDE:

Possibilité de Bac Pro en 2 ans

Pour plus d'informations

rendez vous sur notre site www.mfr-ailevillers.fr
conditions générales de ventes - dates de formations
taux de réussite - fiche détaillée